

CHARTRE DE L'ECOLE DE RUGBY



Le maître mot de notre école est "le respect", que nous déclinons dans notre charte : "bonjour", "s'il vous plaît", "merci", mais pas seulement.

Nous nous devons de donner une bonne image de "Pays de Lourdes XV".

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Notre priorité est la formation et l'épanouissement de l'enfant.

Nous avons créé cette charte pour que chacun participe à ce projet.

L'équipe dirigeante veillera à son application et si besoin gèrera les écarts.

Nous accueillons toutes les bonnes volontés, bénévolat, aide administrative ou sportive, partenaires

L'Edicateur

Ses droits:

- Etre respecté des joueurs et de tout l'encadrement de l'école de rugby.
- Reconnaissance de son travail lié à son investissement, ses qualifications et ses responsabilités d'éducateur.
- L'appui, le soutien et l'aide de tous.
- L'école doit être à l'écoute de ses besoins en termes de formation, de matériel et d'équipements.
- De favoriser un joueur exemplaire ou plus assidu.

Ses Devoirs:

- Veiller à la sécurité des joueurs.
- Adhérer au projet sportif de l'école de rugby, construit en commun.
- Etre irréprochable aux yeux de ses partenaires: assiduité, moralité, ponctualité.
- Etre responsable du groupe et de sa dynamique.
- Etre à l'écoute de tous les joueurs.
- Créer les conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des joueurs.
- Amener les joueurs à leur meilleur niveau sportif mais aussi dans le comportement individuel et collectif.
- Etre à l'écoute des parents.
- Etre disponible, attentif, capable de susciter, d'encourager et si nécessaire de freiner.

Le Joueur / L'enfant.

Ses droits:

- Au plaisir de jouer, de se défouler dans le respect des consignes du groupe.
- Etre respecté par son coéquipier, son entraîneur, éducateur ou dirigeant.
- Avoir une formation technique et sportive: connaissance des règles, compréhension du jeu, apprentissage gestuel, développement physique en toute sécurité, formation progressive en fonction de son potentiel, de son âge et de ses qualités personnelles pour accéder à son meilleur niveau.
- Avoir le droit de s'exprimer librement.
- A son dû de temps de jeu, en compétition.
- A un rappel à l'ordre s'il oublie ses devoirs.

Ses devoirs:

- Connaître et respecter les règles de vie du groupe.
- Respecter son environnement: partenaires, adversaires, arbitre, matériel, locaux.
- Respecter l'encadrement et les décisions de ses responsables: éducateurs, arbitres, dirigeants.
- Tenir ses engagements sportifs: assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et compétitions.
- Se comporter d'une manière responsable.
- Etre loyal dans son comportement et ne pas confondre combat et violence, agressivité et agression, engagement et aveuglement.
- Etre capable de gérer ses affaires dans les vestiaires ou sur le terrain.
- Se doucher après chaque séance.
- Participer si besoin aux bourriches, tombolas, immersions, etc..

Signature de l'enfant.

Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuve".

..... le

Le(s) Parent(s)

Les droits

- A une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant.
- A une information sur les activités, sur le comportement sportif ou social de leur enfant.
- Au respect de toutes les composantes de l'école de rugby.
- De participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables.

Les devoirs

- S'assurer que la séance n'est pas annulée avant de confier son enfant.
- Accompagner leur enfant le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité.
- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité.
- Prévenir en cas d'absence.
- Se mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problèmes.
- Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe.
- Soutenir l'enfant et ses partenaires, en «supporter» exemplaire (respect zone rubalise).
- Respecter l'arbitre, l'environnement et l'entourage.
- Considérer la compétition comme un moyen de formation.
- Marquer les affaires de l'enfant pour les retrouver facilement.
- Se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer.
- Préparer ou contrôler le sac de l'enfant : avoir des affaires adaptées à la météo et le nécessaire pour la douche.

Signature des parents / Tuteurs.

Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuve".

..... le